

Fiscalité et droit des entreprises: Développements et problèmes pratiques

17 novembre 2020 (Genève, journée entière)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux consultants et conseillers expérimentés confrontés aux problématiques quotidiennes des entreprises en matière fiscale et juridique.

Contexte et problématique

Dans le domaine de la fiscalité, plusieurs chantiers importants sont en cours depuis de nombreuses années, que ce soit sur le plan national ou sur le plan international. Les changements sont rapides et nombreux et il n'est pas toujours aisé de se faire une idée précise des adaptations en cours. Ce sera en particulier l'occasion de tirer les premiers enseignements de la mise en œuvre de la RFFA dans les cantons.

Objectifs

Ce séminaire vise à faire le point et un état de situation dans les domaines principaux de la fiscalité et du droit commercial, sur les dossiers chauds du moment. L'idée est de permettre aux conseillers d'anticiper et prévoir les changements à venir et de prendre les mesures adéquates, si nécessaire, pour leurs clients

Thèmes

- Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA): premières expériences suite à la mise en œuvre de la réforme dans les cantons romands
- Impôt à la source: dernier appel avant l'entrée en vigueur de la loi en 2021
- Intéressement des collaboratrices et collaborateurs: aspects fiscaux
- Jurisprudence récente en matière fiscale pour les PME
- Evolutions récentes en matière de droit commercial

Méthode

Ce séminaire se veut avant tout informatif. Dans les domaines techniques de la fiscalité, les conférenciers présentent toujours plusieurs cas pratiques et de jurisprudence permettant d'illustrer concrètement les enjeux actuels.

Responsable du séminaire

Nicolas Duc, dr en droit, associé, directeur Fiscalité & Droit BDO Suisse romande

Conférenciers

Luis Annoni, expert fiscal diplômé, directeur adjoint, Responsable département fiscal BDO SA, Lausanne

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé, associé, membre du Directoire, Directeur Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse

Florence Schlaepfer, Adjointe du centre de compétence «entreprises», Administration cantonale des impôts, Lausanne

Céline Trolliet-Dupasquier, experte fiscale diplômée, sous-directrice, BDO SA Lausanne



Nicolas Duc



Luis Annoni



Denis Boivin



Florence Schlaepfer



Céline Trolliet-Dupasquier

Date

17.11.2020 journée entière

Lieu

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont Blanc 19
1201 Genève
<https://all.accor.com/hotel/B748/index.fr.shtml>

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

Votre inscription: en ligne ou par bulletin

Le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue.
Vous trouverez la formation continue souhaitée en saisissant le numéro de séminaire dans le champ de recherche.

- Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel
d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en
formation continue
- Non membre

Fiscalité et droit des entreprises:
Développements et problèmes pratiques

17 novembre 2020 (Genève, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Nom de la société

Rue

Complément éventuel

NPA/Localité

Rue

N° de tél. privé

NPA/Localité

Adresse e-mail privée

N° de tél. professionnel (ligne directe)

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Adresse e-mail professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.